RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 04276
Numéro SIREN : 834 255 200
Nom ou dénomination : IDK DEV 2

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 13919

22R013919

05 JUIL. 2022

IDK DEV 2
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 162 boulevard de Fourmies – 59100 Roubaix
N° 834 255 200 RCS LILLE METROPOLE

EXTRAIT DECISIONS DU PRESIDENT

DU 17 FÉVRIER 2021

Le dix-sept février deux mille vingt-un,

A Roubaix, au siège social de la société ID GROUP, société par actions simplifiée, au capital social de 399.518 euros, dont le siège social est 162 Boulevard de Fourmies, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 955 501 259, elle-même représentée par Grégoire DUFOREST,

La société ID GROUP intervenant en sa qualité de Présidente de la société :

➢ IDK DEV 2, Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros dont le siège social est 162 Boulevard de Fourmies, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 834 255 200 (ci-après la « Société ») ;

[...]

A pris les décisions suivantes relatives à la nomination du Directeur Général :

PREMIERE DECISION

Le Président décide de désigner en qualité de Directeur Général de la Société :

➢ Monsieur Alexis DE SEZE, né le 10/06/1974, demeurant professionnellement 162 boulevard de Fourmies – 59100 ROUBAIX.

Monsieur Alexis DE SEZE exercera son mandat de Directeur Général à compter du 17/02/2021 pour une durée de trois exercices, qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

[...]

Il est enfin précisé que Monsieur Alexis DE SEZE a déclaré par avance accepter l'exercice des fonctions qui viennent de lui être confiées.

DEUXIEME DECISION

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour procéder à toutes formalités et publications nécessaires à la réalisation des décisions.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par le Président, et par Monsieur Alexis DE SEZE pour acceptation de ses fonctions.

Pour extrait certifié conforme
La société ID GROUP
Présidente
Représentée par Monsieur Grégoire DUFOREST

